



Luxembourg Pionnières - Sharing Entrepreneurship - Une journée d'innovation et de stratégies de financement pour les créatrices européennes

Discours de Madame Lydia Mutsch
Ministre de l'Égalité des chances

30 novembre 2015 à 10h30

Seul le discours prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un grand plaisir d'être ici aujourd'hui en votre compagnie pour discuter de l'entrepreneuriat en général et des stratégies qui permettent de rendre la création d'entreprises plus attrayante.

L'entrepreneuriat féminin est un sujet qui n'est pas prêt à s'estomper.

Vu les chiffres qui nous sont régulièrement présentés, il est important que ce sujet nous interpelle.

En effet le pourcentage de **femmes dans l'entrepreneuriat** varie encore entre **18 et 20%**.

Des chiffres qui ne sont pas vraiment parlants.

Certes la création d'entreprises n'est en général pas tellement attractive, que ce soit pour l'un ou pour l'autre genre.

Des études ont en effet montré que femmes et hommes, se heurtent à bon nombre d'**obstacles**, indépendants de leur genre.

Il s'agit :

- du **manque de qualification adéquate**,
- des **lacunes en matière de compétences de gestion**,
- des **formalités administratives** ou encore
- de l'accès au **financement**,

Ils freinent l'ambition de se lancer dans la création d'entreprises.

Voici pourquoi je salue d'autant plus la réunion d'aujourd'hui, qui a lieu dans le cadre de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne et qui tombe à pic avec l'initiative des **Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises 2015**, organisée conjointement par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et le Ministère de l'Économie, ainsi



qu'avec **l'Assemblée PME 2015**.

En effet le ministère de l'Égalité des chances dispose chaque année d'un stand lors de l'Entrepreneur's Day qui est l'occasion unique pour les intéressés d'obtenir des conseils personnalisés concernant des projets entrepreneuriaux.

Les Journées Création permettent à tous ceux qui veulent créer, reprendre ou développer une entreprise de rencontrer tous les acteurs-clés sur le même espace.

Cette année, le ministère de l'Égalité des chances a également participé à l'Assemblée PME 2015.

L'Assemblée des PME est l'événement le plus significatif de l'année pour les petites et moyennes entreprises en Europe et attire chaque année quelques centaines de participants venant des 28 États membres de l'Union européenne, y compris des membres de la Commission européenne, des ministres, et des chefs d'entreprises.

Il s'agit d'une plate-forme de rencontre et d'échanges, qui permet aux participants de se mettre en lumière face aux chefs d'entreprises et aux preneurs de décision politiques nationaux et européens.

Pour le ministère de l'Égalité des chances c'était l'occasion de montrer que **l'égalité des genres** est un **atout** important pour chaque entreprise en quête d'une **meilleure performance** et **compétitivité**, et c'était aussi l'occasion de promouvoir activement l'importance du **rôle des femmes dans l'entrepreneuriat** au Luxembourg.

Ceci pour vous montrer que les initiatives ne manquent pas, de part et d'autre.

Nous sommes tous sollicités et cette demande n'est pas prête de s'estomper.

Il est important que nous puissions détecter les raisons qui empêchent plus souvent les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat que les hommes, et proposer des mesures concrètes pour contrecarrer ces difficultés.

À travers certaines études nous constatons que les femmes ont un **style de gestion et de leadership différents** que les hommes.

Faut-il alors, face à ce constat et d'autres problématiques telles que la croissance, la stratégie, le financement, les réseaux et les formations, mettre en place des **dispositifs spécifiques d'aide** à l'entrepreneuriat pour les femmes ?

Pourquoi les femmes rencontrent-elles davantage **d'obstacles au financement** ?

Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour trouver des réponses à ces questions, et je suis curieuse d'entendre vos propos qui vont pouvoir nous aider à trouver des solutions et stratégies.

L'envie de créer ne doit surtout pas tenir à des considérations d'ordre financier, administratif ou privé.



Il est nécessaire que nous soutenions la création et le développement de réseaux d'affaires, qu'ils soient féminins, masculins ou mixtes.

Ainsi il est vrai que faire partie d'un réseau mixte permet aux femmes d'avoir plus de contacts externes, avec les financeurs et preneurs de décision, ouvrant ainsi l'accès au financement et facilitant par là-même la création, la survie et le développement de leur entreprise.

Par ailleurs le financement d'une entreprise ne doit plus être fonction de sa taille.

En effet les secteurs qui sont majoritairement choisis par les femmes sont ceux de la restauration, du commerce de détail et des soins aux personnes. Il s'agit là de petits projets dans lesquelles les banques sont de moins en moins intéressées à investir.

Quoi qu'il en soit, chaque créateur d'entreprise va réaliser des idées, générer des revenus et créer des opportunités d'emploi pour soi-même et pour d'autres.

L'entrepreneuriat féminin est synonyme d'innovation, création d'emplois et de croissance économique.

Je salue dès lors d'autant plus les initiatives qui seront présentées aujourd'hui et qui permettront de créer des fonds nécessaires à la création d'entreprise féminine, qui doit être vue comme une chance et non pas comme un fardeau.

La création d'entreprise doit devenir une passion, un défi !

Merci de votre attention !